

AFPEC Écho

Dernier conseil d'établissement de l'année

Le Point

Cette version « Écho » vous offre un résumé des discussions lors du 4^{ème} et dernier conseil d'établissement de l'année, le 21 juin.

Il s'agit d'une simple capsule pour vous informer des grands points de la réunion. Le compte rendu officiel sera diffusé par le LFC sur son site internet.

Dates à retenir

Rentrée scolaire 2021

2 septembre

Le conseil d'établissement du 21 juin

Le dernier conseil d'établissement de l'année s'est tenu le 21 juin.

A l'ordre du jour, nous avons: le projet d'établissement; les voyages scolaires; les questions financières et administratives; la dénomination du LFC; les travaux du site de Maadi et les effectifs prévisionnels de la rentrée 2021.

Le projet d'établissement (2021 – 2025):

La version finale du projet a été présentée aux membres avec ses sept grands axes : pédagogie / politique des langues / numérique / orientation et post-bac / ouverture sur l'extérieur / vivre ensemble / sécurité.

Le projet d'établissement a été élaboré en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative. Le projet d'école y est intégré.

Un diagnostic a été établi et des groupes de travail ont été récemment créés pour étudier les différents sujets. Ils se sont réunis pour le 1^{er} degré et le 2nd degré au mois de mars.

À côté de ces groupes de travail, d'autres instances se sont réunies pour traiter les différents volets et axes du projet d'établissement.

Pour répondre aux questions et préoccupations des enseignants, ainsi que du personnel non-enseignant et des parents élus, le proviseur a expliqué que ce projet d'établissement est marqué par sa souplesse et sa flexibilité. Il s'agit donc d'un projet non figé, qui pourrait à tout moment être aménagé et amendé selon les plans d'actions de chaque année.

Le proviseur a ajouté que des groupes de travail pourraient être également créés, afin d'étudier les points nécessitant un aménagement.

Lors du vote, le projet d'établissement a été approuvé par les membres du conseil.

Voyages scolaires (2021 – 2022):

Pour le moment, il y a sept projets de voyages scolaires durant l'année prochaine, à condition que la situation sanitaire puisse le permettre.

Les projets de voyages ne sont pas encore finalisés, puisqu'il y aura un huitième projet de voyage d'ici la rentrée de septembre, et les montants à payer seront affinés.

Les projets comprennent jusqu'à présent les régions et villes d'Alexandrie, Dubaï, Brest, Thônes, Rome, Sicile et Catalogne.

Les voyages scolaires seront constamment revus en relation avec la situation sanitaire en Égypte et dans les pays d'accueil, afin de pouvoir effectuer ces voyages dans les meilleures conditions possibles.

Dès le début de l'année prochaine, il faudra trancher sur plusieurs points en amont, notamment le choix des accompagnateurs (enseignants et parents), ainsi que la prise en charge financièrement de ces accompagnateurs de la part du lycée.

La charte des voyages, votée précédemment, reste toujours en vigueur.

Les membres du conseil ont voté unanimement en faveur des projets de voyages présentés, tandis que le vote sur les montants de chaque voyage se fera en début d'année prochaine.

Les questions financières et administratives:

Le conseil a traité plusieurs questions financières.

Cette année, l'AEFE a accepté de financer 50% des dépenses effectuées par le LFC au cours de la crise sanitaire, en offrant environ 55.000 €.

À la demande de l'AEFE, les tarifs des examens 2021 – 2022 ont diminué à moitié aux épreuves anticipées de 1^{ère} (ils seront à la somme de 50 €) et au bac (ils seront à 125 €).

Cependant, les tarifs ont augmenté partiellement pour les épreuves du brevet (ils seront à 30 €).

La carte des emplois 2021 – 2022 a été également présentée aux membres du conseil, ainsi que la modification du règlement intérieur des personnels.

Dénomination du LFC:

Les membres du conseil ont parcouru ensemble les différentes propositions de dénomination du LFC: soit choisir parmi l'un des quatre noms donnés, soit garder le nom du lycée sans changement.

Le proviseur a expliqué que ce sujet a été lancé en premier lieu par le conseil régional de la Normandie, région natale de Flaubert.

Quatre noms ont été donnés à cet égard, afin d'être étudiés dans le cadre des instances lycéennes et choisir parmi eux un nom à notre établissement, tout en respectant la parité homme – femme :

Jean-François Champollion / Gustave Flaubert / Marguerite Yourcenar / Christiane Desroches Noblecourt.

L'AFPEC a précisé son point de vue sur l'opposition d'une telle démarche :

- 1- Ce changement nous fait perdre notre identité face aux autres établissements scolaires français en Égypte, qui eux portent le nom d'écrivains (Balzac, Voltaire, Dumas), et dont certains font partie de réseaux différents du nôtre.
- 2- Le LFC est identifié par le nom de notre capitale Le Caire qui est l'une des villes possédant une énorme agglomération et une grande communauté française. C'est d'ailleurs le cas pour les grandes villes mondiales: Berlin, Madrid, Shanghai, Tokyo, Kyoto, Bangkok et beaucoup d'autres qui ont constamment gardé leur nom dans l'appellation des établissements scolaires.
- 3- Le Lycée Français du Caire a été créé depuis 1911, et c'est sous ce nom qu'il a perduré jusqu'aujourd'hui. Ce nom reste donc un élément de fierté et d'appartenance pour plusieurs générations passées.
- 4- Tout changement futur du nom du Lycée Français du Caire, nous fera perdre le prestige d'avoir un nom d'établissement regroupant, à la fois, l'Égypte et la France.
- 5- En revanche, lancer l'idée de nommer chaque promotion à partir de la 6^{ème} ou de la seconde par le nom d'un personnage illustre, tant français qu'égyptien, ayant eu des liens forts avec la France ou la langue française en respectant la parité homme - femme pourrait être étudiée ultérieurement si besoin est.

Lors du vote, les parents élus, enseignants, personnels non-enseignant et représentants d'élèves ont tous voté en faveur de garder le nom du « Lycée Français du Caire » sans changement.

Le résultat du vote sera soumis à l'AEFE.

Travaux du site de Maadi:

Il s'agit d'un dossier bien complexe, qui avance à pas très lents.

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise qui réalisera les travaux a été choisie. L'AEFE a émis une note précisant que le budget initial a été dépassé (800.000 à 900.000 € de plus).

Cependant, il existe malheureusement quelques difficultés dans l'acquisition des permis de la part des autorités locales. À ce rythme, les travaux ne pourront pas commencer cet été, puisque l'absence de permis oblige l'administration à revoir le calendrier des travaux.

Effectifs prévisionnels de la rentrée 2021:

À Maadi, il y aura 24 classes dont 2 à double niveau; avec un total de 594 élèves (moyenne 24,75 élèves par classe).

À New Cairo, il y aura 7 classes; avec un total de 175 élèves (moyenne 25 élèves par classe).

À Zamalek, il y aura 8 classes dont 2 à double niveau; avec un total de 195 élèves (moyenne 24,37 élèves par classe).

Dans les trois sites du primaire, il y aura 39 classes en tout; avec un total de 964 élèves (moyenne 24,7 élèves par classe).

À Mearag, nous aurons l'année prochaine 43 classes avec un total de 1058 élèves (moyenne 24,6 élèves par classe).

Cette capsule « Écho » est rédigée par le secrétariat de l'AFPEC.